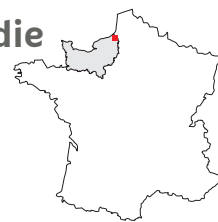


ÉTUDE URBAINE POUR LA RECONVERSION DE LA FRICHE MARS INDUSTRIES 1

à Incheville (76) en région Normandie



FAIRE LA VILLE SUR LA VILLE

La friche Mars Industrie se situe en plein cœur d'Incheville et représente une emprise significative pour le territoire, constituant un patrimoine important de la mémoire collective. Le projet de revitalisation préserve et conforte les activités industrielles en place et propose un aménagement sobre, lisible, retissant le lien entre la friche et le centre-bourg d'une part, entre les coteaux et la vallée d'autre part...



ÉQUIPE MOE :

North by Northwest [architectes et urbaniste]
Jennifer Didelon [architecte du patrimoine]
Christophe Père [paysagiste]
Omnium Général Ingénierie [BET]
MDTS [économiste]

MOA : Établissement Public Foncier de Normandie

PROTAGONISTES :

Commune d'Incheville & CODECOM Bresle Maritime
CCI Normand-Picard
Pays interrégional Bresle Yères

TYPE DE PROJET :

Étude de renouvellement urbain

PROGRAMME MULTIPLE :

Voirie, gestions des eaux et de la pollution, paysage
Architectures industrielle et artisanale, parking

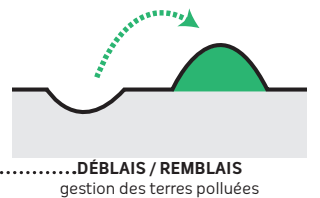
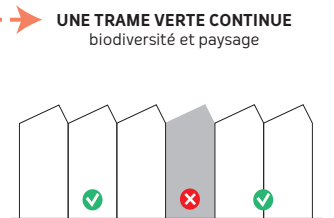
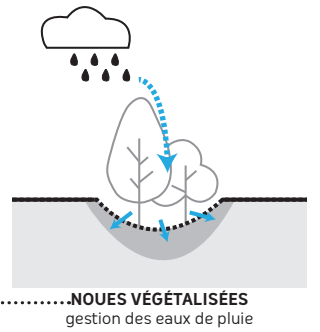
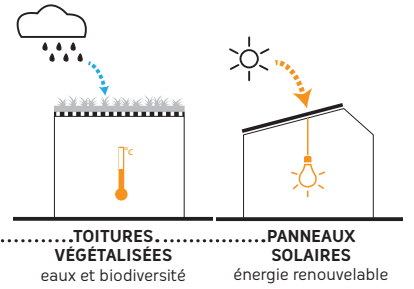
ÉTAT D'AVANCEMENT : Étude et schéma directeur

SURFACE : 2,21 hectares

COÛT D'AMÉNAGEMENT : 2 580 829 €

LIEU : Incheville (76) dép. Seine Maritime, France

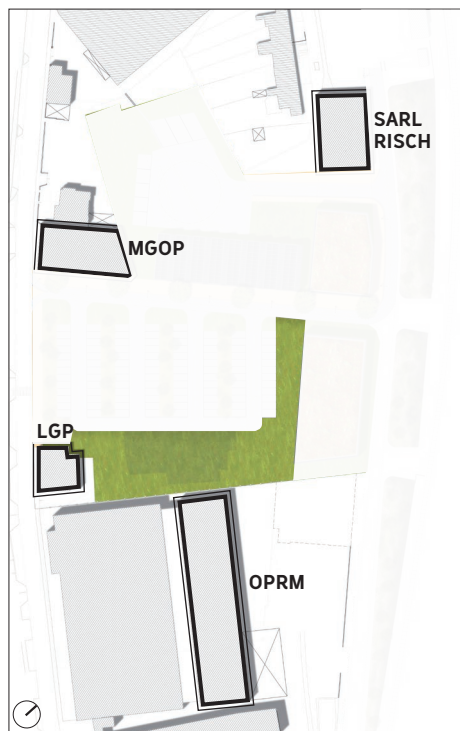
Une démarche éco-responsable



La ville frugale

INVENTAIRE DU DÉJÀ-LÀ

Le projet se fonde sur une concertation avec tous les acteurs du site pour comprendre au mieux les besoins, les exigences environnementales et les usages à court, moyen et long terme des entreprises en activité. Notre démarche s'appuie sur l'économie locale pour révéler son potentiel. Cette revitalisation cherche à conforter les entreprises en place, optimiser leur fonctionnement et anticiper d'éventuels déploiements. L'insertion urbaine et l'appropriation sociale du projet s'effectuent autour de choix pragmatiques : démolition des constructions vétustes et sans qualités pour offrir une trame reliant le site au reste du bourg. La réhabilitation de certains locaux industriels et la mutualisation des parkings réduisent l'impact environnemental, les coûts et les délais de transformation.



ÉTAPE 0

conforter les entreprises en place
transformer simplement pour revaloriser rapidement
(réhabilitation + préverdissément)



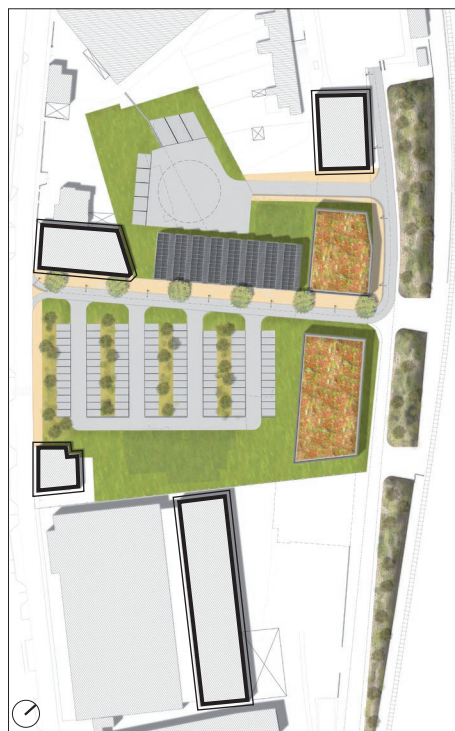
ÉTAPE 1

requalifier la desserte et les abords pour améliorer
l'insertion urbaine, visuelle et paysagère



ÉTAPE 2

étendre, mutualiser les services et les usages en
place et à venir (parking agrandi et paysagé, zone de
stockage)



ÉTAPE 3

bâtir durablement (locaux à toitures végétalisées,
énergies solaires et lumière naturelle)

GESTION DE LA POLLUTION IN SITU

La création de merlons en bordure du projet, aux abords de la voie ferrée, permet le traitement sur site des terres polluées issues des déblais de chantier (limitant ainsi leur évacuation, le transport et les coûts). D'un point de vue paysagé, les merlons créent une continuité végétale et qualifient le grand paysage le long de la voie ferrée.

RECHERCHE D'UNE PÉRENNITÉ

La construction de locaux à vocation industrielle et artisanale s'inscrit dans un objectif de mixité programmatique (maille artisanale) et de durabilité des bâtiments. Les toitures végétalisées ou les panneaux solaires participent à la mutation du site et poursuivent le désir d'une ville frugale et sobre énergétiquement. Les qualités du projet reposent sur un confort d'usage, qu'il s'agisse de traverser le site désormais paysager ou qu'il s'agisse d'y travailler dans des bâtiments sains.

Moins de bitume, plus de matière grise

Faire avec le "déjà là" nécessite une implication constante de tous les acteurs en amont du projet. Ce qui a été le cas ici à Incheville. Faire la ville frugale nécessite du temps, du dialogue, de la matière grise. Regarder, écouter, identifier, échanger... toutes ces actions qui permettent d'étudier avec précision le potentiel bâti réemployable, et d'adapter

cette reconversion d'envergure aux moyens et ambitions de la commune. Ici, l'analyse rigoureuse du contexte économique, social et urbain a conforté un ensemble d'interventions frugales (réhabilitations, usages de peu de matériaux, filère du recyclage, préverdissement de larges surfaces, merlons gérant de manière autonome les eaux pluviales et les terres

polluées) dans l'objectif de limiter l'impact environnemental de cet aménagement. Le projet et son phasage en 4 étapes permet de rester évolutif (de façon à s'adapter à toutes les opportunités de développement économique venant à se présenter) et d'envisager une mutation raisonnée et raisonnable de ce lieu de mémoire.



CANDIDAT :

Christine DESERT
Architecte et urbaniste associée
Agence North by Northwest
42 rue d'Avron
75020 Paris
01 47 70 03 08
nxnw@nxnw.fr